

	Compte-rendu	Version 1
	ASSEMBLEE GENERALE Du 12 mai 2022 Visio-conférence et présentiel	Date de diffusion 24 novembre 2022

<h2 style="margin: 0;">QUALITEVET</h2> <p style="margin: 0;">ASSEMBLEE GENERALE - REUNION PAR VISIO CONFERENCE 12 MAI 2022</p>
--

PRESENTS :

BASTIEN Jacqueline - SNGTV BISBARRE Corinne - CNOV BERDER Caroline - ONIRIS BRARD Christophe - SNGTV BUSSIERAS Françoise - SNVEL MANGOLD Laurent - AVEF	MASO Djerene - ENVA NETO Vanessa - VETAGROSUP RALAMBO Fanny - ENVT ROSSET Emilie - VETAGROSUP ROUSSELOT Jean-François - AFVAC SCICLUNA Claire - AVEF
Groupe Analyses biologiques	HANNOTTE Guy

ABSENTS EXCUSES :

	Représenté par
ADAM Cécile - DGAL BEATA Claude BOUCHER Samuel - SNVECO DEGUEURCE Christophe - ENVA DESQUILBET Loïc - ENVA BEATA Claude - ZOOPSY DEFLESSELLE Laurence - ONIRIS GUAGUERE Eric - AFVAC GUERIN Jacques - CNOV JAUREGUY Corinne - SNVECO LOUF Charles François - AVEF MASSAL Nicolas - ZOOPSY PERRIN Laurent - SNVEL SANS Pierre - ENVT SOUBEYRAN Emmanuelle - VETAGROSUP	BRARD Christophe - SNGTV MASO Djerene - ENVA ROUSSELOT Jean François - AFVAC BISBARRE Corinne - CNOV MANGOLD Laurent - AVEF Françoise BUSSIERAS - SNVEL RALAMBO Fanny - ENVT NETO Vanessa - VETAGROSUP

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Laurent MANGOLD	CA QUALITEVET

	Compte-rendu	Version 1
	ASSEMBLEE GENERALE Du 12 mai 2022 Visio-conférence et présentiel	Date de diffusion 24 novembre 2022

Début de la réunion 13 h 40

I. ASSEMBLEE GENERALE

1. Rapport moral du Président - DV Laurent MANGOLD : cf. annexe n° 1

2021 aura été une année riche en activités ;

Fin 2021 :

- QUALITEVET a acté la refonte de son site internet, afin de le moderniser et de le rendre plus attractif pour ses publications actuelles et anciennes. Le cahier des charges était conséquent et il a été décidé de faire confiance à des professionnels pour harmoniser le tout ;
- Le groupe de travail « analyses biologiques au sein des établissements de soins vétérinaires » finalisait son travail ;
- Le groupe « anesthésiques volatils » était réactivé suite à une enquête à l'initiative de la CRAMIF ; Catherine ROY a été intégrée à ce groupe piloté par Claire SCICLUNA (AVEF) afin d'afficher le fait que la profession vétérinaire était responsable, professionnelle, proactive et prévenante au regard de la protection de la santé de ses membres. Le Conseil d'Administration avait accepté lors de son dernier CA le financement de transport de matériel pour effectuer des mesures supplémentaires au sein d'établissements vétérinaires ;
- Un groupe de travail « Biocides » a été constitué ; à l'initiative du PNSE4 et via le CNOV, QUALITEVET a été sollicitée dans un travail de sensibilisation du public et des professionnels à l'égard de l'utilisation des biocides. Le budget a été validé et QUALITEVET en a obtenu le financement ;
- Le guide « hygiène » est désormais terminé, distribué via les centrales d'achats ; des formations à l'hygiène s'appuient sur ce guide, notamment au niveau des GTV, et elles sont systématiquement pleines et bien perçues. L'AFVAC nous a sollicité lors de son congrès et beaucoup d'ASV s'y sont inscrits. Une diffusion via la presse devra être refaite en 2022. Il reste des exemplaires papiers archivés au CNOV par le SG : les écoles ou organismes qui en ont besoin peuvent s'adresser à la SG pour qu'elle leur en fasse envoyer ; Par ailleurs la SG récupèrera la version PDF de Laurent MANGOLD afin de la transmettre à l'ensemble de la liste de diffusion ;
- Un Lien vers la « prévention médicale » et son site consacré aux « chambres des erreurs » a été intégré sur le site QUALITEVET.

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Laurent MANGOLD	CA QUALITEVET

	Compte-rendu	Version 1
	ASSEMBLEE GENERALE Du 12 mai 2022 Visio-conférence et présentiel	Date de diffusion 24 novembre 2022

L'Assemblée Générale de QUALITEVET donne Quitus au président pour son rapport moral.

2. Bilan financier de la trésorière - DV Françoise BUSSIERAS :

Le montant de la cotisation 2022 a été fixé à 500 euros HT soit 600 TTC.
QUALITEVET compte 11 membres, parmi lesquels les 4 écoles vétérinaires françaises.

Présentation du budget 2021 :

Budgets et subventions des groupes de travail :

- Groupe Hygiène :
 - 25.000 € (2017) + 13.000 € (2020)
 - solde 31/12/2021 : 3.631 €
- Groupe Biologie :
 - 13.500 € (2017) + 6.500 € (2020)
 - solde 31/12/2021 : 15.334 €
- Groupe Biocides
 - 16.124 € (15/12/2021)

Autres recettes : cotisations des adhérents :

- 2021 : les 11 adhérents ont réglé leur cotisation ;
- 2022 : 3 cotisations ne sont pas réglées à ce jour : ONIRIS – VETAGROSUP et la SNGTV ; chaque représentant de ces organismes et écoles s'engage à faire remonter l'information afin que la situation soit régularisée.

Dépenses :

- Hygiène :
 - 12.130 € HT
- Biologie :
 - 1.837 € HT
- Autres :
 - 2.813 € HT

Bilan :

Le solde pour l'année 2021 se monte à 2 687 €.

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Laurent MANGOLD	CA QUALITEVET

	Compte-rendu	Version 1
	ASSEMBLEE GENERALE Du 12 mai 2022 Visio-conférence et présentiel	Date de diffusion 24 novembre 2022

QUALITEVET dispose actuellement de 70 000 € en trésorerie.

Une partie de cette trésorerie est destinée à solder les frais engagés pour le groupe « analyses de biologie » (mise en maquette des fiches – indemnisation de certains rédacteurs – impression de quelques exemplaires). Une autre part représente la première partie de la subvention du ministère de la transition écologique versée au groupe « Biocides » (autofinancé par une subvention dont 1/3 a été versé à QUALITEVET).

Le solde disponible est donc d'environ 35 000 € (à recalculer de façon précise).

L'Assemblée générale de QUALITEVET approuve le rapport de la trésorière à l'unanimité.

Montant de la cotisation 2023 :

Depuis une dizaine d'années, QUALITEVET a pu maintenir le montant de sa cotisation sans jamais l'augmenter.

Pour fixer le prix de la cotisation 2023, les membres de l'Assemblée Générale devront prendre en considération les faits suivants :

- QUALITEVET réalise actuellement un ambitieux projet de construction d'un nouveau site internet, qui va engager une importante dépense ;
- Une fois le nouveau site fonctionnel, QUALITEVET aura à faire face à une augmentation des frais d'hébergement et de maintenance.

En 2021 et 2022, les recettes de QUALITEVET ont augmenté, uniquement du fait que l'ensemble des adhérents a pour la première fois réglé sa cotisation.

En parallèle, QUALITEVET, grâce à ses groupes de travail, est depuis plusieurs années très active : un important travail de rédaction des guides de bonnes pratiques est fourni.

Pour ces raisons, une augmentation raisonnable de la cotisation annuelle est proposée.

L'Assemblée générale de QUALITEVET fixe la cotisation 2023 à 550 € HT (660 € TTC).

3. Enregistrement des statuts et du bureau auprès du bureau des associations de la Préfecture de police – DV Corinne BISBARRE :

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Laurent MANGOLD	CA QUALITEVET

 QUALITEVET	Compte-rendu	Version 1
	ASSEMBLEE GENERALE Du 12 mai 2022 Visio-conférence et présentiel	Date de diffusion 24 novembre 2022

La mise à jour a été effectuée et l'association loi 1901 QUALITEVET est désormais en règle, correctement enregistrée auprès de la préfecture de police ; le numéro d'enregistrement a été archivé pour faciliter les démarches administratives dans les années à venir.

La trésorière est désormais habilitée à renégocier les frais bancaires au nom de QUALITEVET.

L'Assemblée Générale est close à 14 h 15.

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Laurent MANGOLD	CA QUALITEVET